Fédération des
Utilisateurs de
Chiens de
Troupeaux

Compte-rendu de l'assemblée générale de la FUCT – 30/01/2018

Présents : cf. liste de présence en annexe ; 19 associations représentées

Ordre du jour :

- Bilan 2017
- Election du bureau de la FUCT
- Mise à jour du bureau des associations
- Cotisations 2018
- Actualités des Juges bovins
- Concours qualificatifs 2018
- Finale 2018
- Sommet de l'Elevage
- Questions diverses

Accueil par le Président

Bilan 2017 : 9303 €

Solde 2016 : 9840 €
Cotisations AUCT : 1800 €
Frais AG : 753 €
Frais site : 83 €
Institut de l'Elevage pour le Sommet de l'Elevage : 1000 €
Trophée : 500 €

Bilan finale 2017 en Haute-Saône

ACT 70 : content de l'organisation, désistement d'un concurrent de dernière minute mais remplacement, organisateurs de qualificatifs quasiment tous représentés.
Résultat financier positif de plus de 2000 €.
Par contre, pas le public escompté (en 2009, plus de 1000 repas ; en 2017, que 700 repas).
Explication possible : en 2009, invitation nominative d'éleveurs par l'intermédiaire de la MSA → beaucoup de gens du Doux qui n'était pas présents en 2017.
Vidéos envoyées aux concurrents avec le parcours très appréciées.
Retour positif des participants, présents également à l'AG.

Election du bureau

Bureau rééligible tous les ans, 1 voix par association

- Pierre Monier : président, candidat à sa succession
- Sydaline Marguerez : vice-présidente, candidate à sa succession
- Emilie Jeannin : vice-présidente, candidate à sa succession

- Thomas Ménager : webmaster
- Barbara Ducreux : secrétaire
- Didier Trublet : trésorier, souhaite arrêter. Bertrand Corbé, éleveur laitier en Loire-Atlantique et président de l'AUCT 44, est candidat à sa succession

Election : vote à l'unanimité pour l'ensemble des membres du bureau
Nouveau bureau :
- Pierre Monier, président
- Sydaline Marguerez, vice-présidente
- Emilie Jeannin, vice-présidente
- Thomas Ménager, webmaster
- Bertrand Corbé, trésorier
- Barbara Ducreux, secrétaire

Changement de compte bancaire prochainement : ouverture d'un compte dans un Crédit Agricole de Loire-Atlantique et fermeture du compte dans la Manche.

Cotisations 2018

Cotisations sont revenues en année civile et plus au 28 février.
Le même coût de cotisation est maintenu :
- 50 € si < 20 adhérents
- 100 € pour les autres

Changement d'adresse pour l'envoi des cotisations :
Bertrand CORBE 53 La Barre 44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET

Actualités des Juges bovins

Aucun changement de juges, aucune remarque des juges.
- *Nombre suffisant ?* 11 juges en activité pour une quinzaine de concours
- *Remarque* : choix des juges peut poser problème, ça serait bien que ce ne soit pas toujours le même juge qui vienne chaque année. Il est rappelé que l'organisateur est libre de choisir son juge.
- *Remarque* : *la FUCT ne pourrait-elle pas aider financièrement les associations pour le remboursement des frais des formateurs ?* Si pas de possibilité d'avoir de juges locaux (car ils sont qualifiés pour la finale par exemple), laisser la possibilité de faire une requête à la FUCT pour une aide financière.
- *Remarque : faut-il vraiment pour être juge avoir participé à une finale ?* C'est dans le Règlement
- *Pour faire un qualificatif, faut-il avoir fait un amical ?* Non, cela n'est pas obligatoire
- *Remarque : ne faudrait-il pas mettre un nombre planché de juges ? Dès qu'un juge part, il faut en trouver un autre.*
- *Remarque : un adhérent n'a pas compris son jugement en finale et cela a soulevé des questions, comment harmoniser le jugement des juges ? Proposition de regarder les vidéos filmées lors de la finale.* Chaque juge ne juge pas forcément pareil, par contre ce qui est important, c'est que le juge évalue chaque candidat de la même manière sur la journée.

Qualificatifs 2018

7 qualificatifs prévus :

- Aveyron réalisé à l'automne 2017 : le juge (Pascal Cacheux) n'a pas communiqué les résultats à Thomas Ménager
- Morbihan : qualif le 15 avril à Saint Malo des Trois Fontaines
- Loire : qualif le 10 juin
- Haute-Savoie : qualif les 23 et 24 juin à Chaumont (sur 2 jours)
- Manche : qualif le 1er juillet à Bricqueboscq
- Loire-Atlantique : qualif le 8 juillet à Herbignac
- Nièvre ou Côte d'Or : éventuellement en mai

- Mayenne : organisation d'un qualificatif en avril finalement impossible (manque de temps pour l'organisation)
- Demande de Benoit le Gal, directeur exploitation du lycée agricole de la baie du Mont Saint Michel, qui souhaite organiser un qualif début juin dans le cadre des 60 ans du lycée mais il n'en a pas parlé à l'ABNUCT (il est adhérent pourtant).
  Pierre Monier va proposer une réponse au bureau pour validation et lui sera ensuite transmis (réponse négative).

Finale 2018

Date : 12 août 2018 à Carhaix (Finistère)
L'objectif est de garder la même formule qu'en 2011
Hébergements et parcours sur place

Serait-il possible que la FUCT fasse des dossards/gilet reporter pour les candidats et les juges à se transmettre d'une finale à l'autre ? Peut-être financement Institut de l'Elevage et MSA, demande officielle à formuler par les organisateurs

Ne serait-il pas possible que la FUCT fasse des plaques souvenirs pour tous les qualifiés de la finale (lieu et année) et les juges ?
Vote : la majorité des adhérents acceptent dans une limite maximum de 200 €. Pierre Monier se renseigne sur ce qui a été fait dans le Cantal.

Finale 2019

Dans l'Aveyron à Rodez

Salons agricoles

Démonstrations historiques au Sommet de l'Elevage, faites par Joël Ballet (AUCT 63) et en 2016 et 2017 par l'Institut de l'Elevage.
Nécessité de trouver de l'argent pour financer les intervenants et le stand.

Remarque : attention aux propos des formateurs, un peu trop axés concours
Remarque sur les démos ovins : pas très belle (manque d'espace)
Remarque : ouvrir les battle à toutes les associations françaises et pas seulement aux associations locales
Pourquoi ne pas faire animer les démonstrations par des associations pour réduire les coûts ?
Cela demande des compétences professionnelles

La FUCT vote (15 voix pour, 4 abstentions) l'allocation de 1000 € pour la promotion du chien dans le cadre du salon de 2018.

Mise en place d'un réseau technique national de référence sur les chiens de protection

A la demande du Ministère de l'Agriculture
L'objectif est d'accompagner les éleveurs (formations collectives et suivis individuels)
La réseau s'appuie dans un premier temps sur 6 éleveurs : Bruno Thirion, Jean-Michel Jolly, Yves Lachenal, Max Richard, Vincent Ducomet et Magali Allard.
Lancement officiel en juin 2018
Pour l'organisation d'une formation, contacter Barbara Ducreux, Idele
Quels financements ? Financements prévus dans le cadre du plan loup dans les zones concernées, sinon Barbara Ducreux va rencontrer VIVEA pour voir quels sont les financements possibles.

Formations MSA « Comprendre son troupeau pour travailler en sécurité avec son chien »

Retour sur la formation MSA organisée à l'automne 2017 dans la Loire et dans le Rhône

- Peu de stagiaires dans le Rhône
- Formation complète dans la Loire et retour positif

Retour sur la formation organisée en Haute-Savoie : échanges avec la MSA compliqués
Pas d'investissement de la MSA (pas de feuilles d'émargement, pas d'envoi de convocation…)
Font référence à formation de Jean-Marie Davoine sur la manipulation alors qu'elle n'a pas du tout les mêmes objectifs

Difficulté avec MSA 25 également

Difficulté avec le conseiller prévention MSA Côte d'Or, rencontre réalisée mais pas de retour

Souhait de la part de plusieurs associations : avoir un formateur différent entre les formations dressage et la formation MSA

Organisation de l'AG

Proposition de faire l'AG de début d'année par visioconférence (3-4 sites maximum) pour limiter les déplacements → Les adhérents sont d'accord pour essayer ce nouveau mode de fonctionnement ; chacun se renseigne sur les possibilités dans sa zone (villes citées : Rennes, Macon, Clermont-Ferrand).

Proposition de décaler les élections du bureau à la finale pour que les associations soient présentes en physique. Les prochaines élections seront donc à la finale en août 2019.

Questions diverses

- Dans le Règlement des concours du bovins, page 3, remplacer « Dans tous les cas et par mesure de sécurité, le jour du concours, la présence d'une personne agréée par le Comité National d'Organisation est obligatoire » par « Dans tous les cas et par mesure de sécurité, le jour du concours, la présence d'une personne agréée par la FUCT est obligatoire »

- *Question posée à l'AG de Haute-Saône en 2017 qui n'a pas été statuée : est-il possible d'autoriser les chiens non LOF à participer à un qualificatif ?* Les associations votent et ne sont pas d'accord (17 contre, 1 pour, 1 abstention) : seuls les chiens confirmés dans la race peuvent participer à un concours.
- *Proposition de développer un outil commun (logiciel) aux AUCT pour suivre l'évolution des chiens (information sur le maître, le chien, évolution du chien…) ; coût estimé 5000 €.*
  Ne faut-il pas plutôt que ce soit les clubs de race qui s'en occupent ?
- *Est-ce qu'il y a des obstacles obligatoires pour un qualif ?* oui c'est précisé dans le règlement.
- *Quel est le nombre d'adhérents par association ?* un mail pourrait être envoyé pour demander à chaque association de préciser le nombre d'adhérents

Annexe : liste des participants

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FUCT
Le 30 janvier 2018 - ARTENAY

Nom	Prénom	Nom de la structure représentée	Signature
DEVELAY	THOMAS	Le chien au Trompeau 71	
DUMAS	Bernard	" 71	
GRIFFON	Raymond	" 71	
MENAGER	Thomas	ABC29	
GERARD	Jean Paul	ABNUCT	
Marquez	Sydalie	ACUCT19	
Basty	Jean	ACT69-42	
LHAUMOND	Philippe	ACTD24	
Collolab	André	ABC49	
GUIRAL	Frédéric	ACT12	
TRUBLET	Didier	ABNUCT	
EVAIN	Mickaël	AUCT44	
BERTHELOT	Pierrick	ABC-35	
LANGLADE	Jean Marie	ACT 24	
Botand	Bertrand	Auct 44	
Monier	Pierre	ACUCT15	
CORBE	Bertrand	AUCT44	
BACHELIN	Gilles	AUCT44	

BLANC	Nicolas	ACT 70	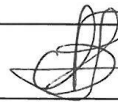
Salat	Felix	ACCT 25/39	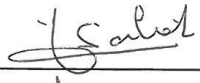
Girardot	Jacky	ACT 70	
Roos	Johannes	Ac 47	
DUCREUX	Barbara	FUCT	
THIZY	Rony	ACT 69.62	
Defaugnes	David	ACUCT 15	
Gaon	Loïc	ACT 74	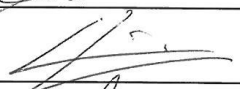
Caillier	Renaud	APCT 25-39.	
CHATAGNAT Denis		ACT 74	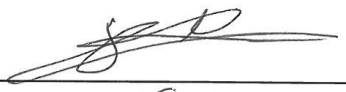
Savoye François		APCT 25 - 39	
RIVIERE	Laurent	AUCT 03	
Fougeras	Florent	AUCT 63	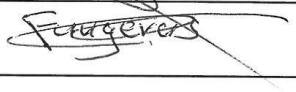
DAVAT	Robert	AUCT 03	